



## *Poser les bonnes questions*

Apprendre consiste avant tout à poser des questions et le Conseil canadien sur l'apprentissage en pose beaucoup. Par exemple : quelles méthodes donnent de bons résultats pour améliorer la littératie chez les adultes? Quelles sont les clés de l'apprentissage chez les jeunes enfants? Comment pouvons-nous utiliser l'éducation pour améliorer la santé des Canadiens?

En posant ces questions, nous voulons aller au-delà du discours de l'apprentissage tout au long de la vie pour repérer les idées, les stratégies et les programmes qui donnent vraiment des résultats.

Nous savons que l'apprentissage est essentiel à une société en santé et à une économie prospère. Notre tâche consiste donc à trouver les meilleurs moyens de parvenir au niveau et à l'étendue d'apprentissage indispensables au succès du Canada. Dans ce but, le CCA suit et fait connaître les progrès de l'apprentissage au Canada; soutient les recherches sur l'apprentissage; et favorise l'échange d'information, le tout afin de trouver les méthodes les plus efficaces pour améliorer les possibilités et les résultats d'apprentissage pour tous les Canadiens.

# CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE

## *Rester à jour – pour que le Canada reste concurrentiel*

Le Canada n'est pas seul à chercher des moyens d'améliorer l'apprentissage offert à ses citoyens. Beaucoup de pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se sont donné pour but de faire de l'apprentissage tout au long de la vie une réalité pour tous. Certains pays, y compris les États-Unis et le Royaume-Uni, ont créé des programmes nationaux pour réunir et diffuser des éléments d'information sur l'apprentissage.

La transition dans le monde entier à l'économie du savoir engendre une demande sans cesse croissante de travailleurs instruits et compétents. Elle exige également que nous suscitions un recyclage constant des compétences grâce à un apprentissage tout au long de la vie qui suit et anticipe le rythme sans cesse plus rapide du changement technologique.



## *Toute la société en bénéficie*

Un apprentissage amélioré procure des avantages sociaux étendus aux individus et aux pays. Par exemple, l'équité en éducation réduit les clivages sociaux, tandis que la scolarisation plus poussée engendre une amélioration de la santé physique et psychologique. Pour aider les Canadiens à profiter pleinement des avantages de l'apprentissage, le CCA cherche des réponses à plusieurs questions sur l'apprentissage :

- à toutes les étapes de la vie, depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte en passant par la jeunesse;
- dans différents milieux, y compris le foyer, la salle de classe, la communauté et le milieu de travail;
- sous différentes formes, depuis l'apprentissage structuré à l'apprentissage autodirigé en passant par l'apprentissage pratique;
- dans les deux langues officielles; et
- dans toutes les cultures et tous les milieux de la population canadienne.

Notre but : bâtir une société dynamique avec une culture d'apprentissage active qui alimente une économie novatrice et concurrentielle. Le CCA contribue à atteindre ces objectifs en fournissant des renseignements indépendants, objectifs et fiables; en collaborant avec des organismes et réseaux existants afin de prolonger leurs travaux; et en privilégiant les solutions pratiques et pertinentes. Et par-dessus tout, en ne cessant jamais de poser des questions.

*L'agent catalyseur de l'apprentissage à vie au Canada*



### *Les résultats avant tout*

Au CCA, nous posons des questions pour une raison. Le CCA s'efforce d'améliorer les résultats d'apprentissage pour les Canadiens et de favoriser la croissance d'une architecture d'apprentissage pancanadienne :

- en informant les Canadiens sur l'état de l'apprentissage;
- en favorisant des recherches de qualité sur l'apprentissage;
- en facilitant la prise de décisions fondées sur des éléments objectifs au sujet de l'apprentissage, grâce à l'échange des connaissances;
- en devenant une ressource faisant autorité au Canada en matière d'apprentissage.

Cette priorité aux résultats guide les plans d'affaires, les budgets, les objectifs et les investigations du CCA. Elle préside au déploiement de nos ressources et à l'établissement de nos priorités. Elle nous permet de concentrer nos efforts sur la livraison de résultats tangibles pour notre organisation, nos partenaires et l'ensemble du Canada.

Le CCA a établi deux bureaux principaux, à Vancouver (Colombie-Britannique) et à Ottawa (Ontario). Le bureau de Vancouver dirige la recherche et la mobilisation des connaissances, l'échange des connaissances et la création et le maintien de partenariats stratégiques, tandis que le bureau d'Ottawa prend en charge le suivi et les rapports et héberge le personnel de communication, de finances et d'administration du CCA.

Le travail de ces bureaux est complété par un réseau de cinq centres du savoir répartis dans tout le pays, dont chacun se penche sur l'un des défis critiques du Canada en matière d'apprentissage.

### *Les centres du savoir*

Les cinq centres du savoir du CCA ont pour mission :

- de réunir des aperçus sur **l'apprentissage chez les Autochtones** par l'intermédiaire de réseaux auxquels participent les Autochtones du Canada, afin d'améliorer leurs possibilités d'apprentissage et leurs résultats;
- de favoriser **l'apprentissage chez les adultes** dans la salle de classe et hors de celle-ci, afin que tous les adultes puissent participer pleinement à la société et à l'économie du savoir d'aujourd'hui tout au long de leur vie;
- de mettre les Canadiens sur le droit chemin dès le tout début de leur vie, grâce à un **apprentissage chez les jeunes enfants** qui contribue à assurer la réussite future et à réaliser pleinement le potentiel de chaque enfant;
- d'aider les Canadiens à parvenir à un esprit sain et à un corps sain, en comprenant le lien entre **la santé et l'apprentissage**;
- de mettre au point des approches de **l'apprentissage en milieu de travail** qui donnent les résultats voulus pour permettre aux employés et aux employeurs de réussir sur la scène mondiale.

En outre, le CCA étudie cinq questions qui sont reliées aux thèmes des centres du savoir et à l'apprentissage structuré : la culture; l'apprentissage virtuel; la situation des deux sexes; la littératie et l'apprentissage dans les milieux francophones minoritaires.



## *Apprentissage structuré*

Le terme d'« apprentissage structuré » désigne le système d'éducation formel, y compris l'enseignement primaire et secondaire (de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année) et l'enseignement postsecondaire. Le CCA collabore avec divers gouvernements provinciaux et territoriaux et organismes non gouvernementaux en vue de créer des réseaux, de repérer des priorités de recherche et d'appuyer la recherche et l'échange des connaissances dans le domaine de l'apprentissage structuré. Le CCA offre également un soutien à la recherche dans le domaine de l'apprentissage structuré.

En outre, le CCA collabore avec des conseils scolaires et autres organisations dans des projets d'intérêt mutuel. Par exemple, le CCA et le conseil scolaire de Vancouver ont établi un partenariat pour commanditer un **chercheur résident** afin de développer les capacités de recherche au sein du personnel et des programmes de district. Les recherches visent avant tout à identifier des politiques et des pratiques qui permettent de soutenir les élèves à risque, ainsi que des moyens de suivre les progrès des apprenants à risque.

Par exemple, le CCA et le ministère de l'Enseignement supérieur de la Colombie-Britannique ont conjointement mené des recherches exploratoires sur la littérature relative à des questions de politiques clés telles que l'identité des élèves qui choisissent de ne pas s'inscrire aux études postsecondaires et les motifs de leur décision, ou encore les facteurs qui facilitent la réussite des Autochtones au niveau postsecondaire.

D'autres ententes de plus vaste portée sont en cours d'élaboration. Le CCA, le ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan, la *Saskatchewan Literacy Commission* et le *Saskatchewan Communications Network* ont signé un protocole d'entente sur trois ans en vue d'élaborer un programme d'activités dans des domaines d'intérêt mutuel.

## *De réels progrès*

Le CCA a créé une base solide à partir de laquelle nous approfondirons nos thèmes et nos activités clés. Nous avons créé nos bureaux et constitué notre équipe de gestion. Nous avons réalisé des gains importants vers la réalisation de notre mandat en établissant des partenariats stratégiques, en créant des centres du savoir et en mettant au point et en élaborant des programmes détaillés dans les domaines de la recherche et de la mobilisation des connaissances, du suivi et des rapports et de l'échange des connaissances. En un mot, nous avons fait des progrès.

## *Plan d'action pour 2006-2007*

Le CCA a créé un cadre de gestion axé sur les résultats qui reflète les pratiques exemplaires des organismes des secteurs privé et public. Ce cadre guide nos efforts lors de notre progression, et ses buts stratégiques forment la base de notre plan d'action pour 2006-2007 qui débouchera sur des résultats concrets pour tous les Canadiens. Voici un résumé de quelques projets clés.

## *Indice composite de l'apprentissage*

La mesure est la base de l'amélioration mais l'apprentissage est parfois difficile à mesurer, quantifier ou rapporter. Ceci s'applique particulièrement à l'apprentissage hors de la salle de classe. L'indice composite de l'apprentissage est conçu pour contribuer à évaluer l'état de l'apprentissage à tout âge, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte avancé. Il comporte des informations sur l'apprentissage formel et informel, ainsi que sur les dimensions personnelle, sociale et économique de l'apprentissage. L'indice permet d'attirer l'attention sur l'apprentissage tout au long de la vie de manière informative et accessible et de susciter un dialogue durable.

Parallèlement, le site Web du CCA comporte des liens étendus avec les données incorporées dans l'indice, qui sont ainsi accessibles aux chercheurs, aux responsables politiques et au grand public.

## *Rapports et enquêtes annuels*

À partir de 2006-2007, le CCA fera paraître le premier d'une série de rapports annuels sur l'apprentissage au Canada.

**Le rapport annuel sur l'état de l'enseignement postsecondaire au Canada** porte sur la nécessité d'un système d'enseignement postsecondaire de qualité, abordable, accessible et flexible pour relever les défis économiques et sociaux d'aujourd'hui. Le rapport offre un survol, fondé sur des statistiques et des éléments objectifs, de l'état de l'enseignement postsecondaire au Canada, et en particulier des questions clés que le Canada doit aborder pour progresser dans ce secteur de politiques stratégique.

**Le rapport annuel sur l'état de l'apprentissage au Canada** est conçu pour informer les Canadiens sur l'état de l'apprentissage au Canada depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte et à l'apprentissage en milieu de travail. Ce rapport permettra de cerner les secteurs de la connaissance, les lacunes dans les connaissances et les mesures nécessaires. Le rapport sera publié sur le site Web du CCA et comportera des liens avec les bases de données contenant tous les indicateurs, les rapports apparentés, les notes de recherche et tous autres documents pertinents.

En outre, dans une autre série de rapports annuels, le CCA explorera l'état de l'apprentissage pour six thèmes spécifiques : apprentissage chez les Autochtones; apprentissage chez les adultes; apprentissage chez les jeunes enfants; santé et apprentissage; apprentissage structuré; et apprentissage en milieu de travail.

À l'automne 2006, le CCA fera paraître **L'apprentissage au Canada : enquête pancanadienne sur les attitudes**. Statistique Canada effectuera le travail de terrain et le CCA assurera la conception, l'analyse et la publication des résultats. Cette enquête permettra de disposer de renseignements fiables sur les attitudes régionales et nationales à l'égard de l'apprentissage; et permettra aussi de suivre l'évolution au fil du temps. Les résultats seront utiles pour les responsables politiques, les chercheurs et les éducateurs et contribueront également à faire connaître l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie chez les Canadiens.



### *Ressources d'apprentissage*

Tous les Canadiens devraient avoir la possibilité de participer à l'amélioration de l'apprentissage au Canada et d'y contribuer. C'est pour cette raison que le CCA met au point une infrastructure de bases de données afin de fournir aux éducateurs, aux chercheurs, aux responsables politiques et au grand public un accès facile aux données et autres informations du CCA. Le CCA publiera également un **catalogue des ensembles de données dans les provinces et territoires** reliés aux thèmes de l'apprentissage.

Le CCA crée également une **bibliothèque virtuelle** qui réunira et rendra accessible une collection complète de ressources d'apprentissage, organisée avec logique et facilement disponible sur le Web. Le CCA établira des liens avec d'autres bibliothèques et centres de ressources afin de favoriser le partage des informations et de développer le catalogue de la bibliothèque.

### *Publications*

À l'appui de son objectif de favoriser la mobilisation du savoir et l'échange des connaissances, le CCA continue de publier le **Carnet du savoir** toutes les deux semaines en 2006-2007. Les articles du **Carnet du savoir** sont rédigés pour intéresser un vaste public : chercheurs, responsables politiques, éducateurs, apprenants et le grand public, et sont conçus pour identifier les défis en matière d'apprentissage et les solutions possibles. Chaque livraison comporte également des liens avec les nombreuses sources de données utilisées dans l'article, avec des rapports de recherche dans des domaines apparentés au Canada et à l'étranger, et avec toutes autres ressources utiles.

À l'heure actuelle, il n'existe pas de publication principalement consacrée à la recherche appliquée sur l'apprentissage au Canada. Pour combler cette lacune, le CCA va mettre au point et tenir à jour **la revue virtuelle de recherche appliquée sur l'apprentissage**. Cette revue verra paraître des recherches canadiennes appliquées utiles pour les praticiens en matière d'apprentissage et les responsables politiques. Les articles seront évalués par des pairs et seront conformes aux normes académiques les plus strictes. Le CCA lancera un appel de propositions en 2006 et publiera son premier numéro biannuel en 2007.

## *Recherches originales*

Pendant toute l'année 2006-2007, le CCA entreprendra des projets de recherche spécifiques afin d'élaborer la base d'éléments objectifs indispensables pour ses thèmes d'apprentissage. Il est prévu que le CCA contribuera à environ 50 à 100 projets de recherche avec examen par les pairs. Le CCA exige que les recherches qu'il soutient comportent une stratégie explicite pour concrétiser les conclusions, et demande également la création de partenariats entre les chercheurs, les ONG ou divers paliers de gouvernement.

## *Événements d'apprentissage*

Au fil de l'année 2006-2007, le CCA organisera une série d'événements d'apprentissage — tables rondes, dialogues, ateliers et autres conférences — afin d'appuyer l'échange des connaissances, de développer les capacités de recherche et de faciliter une prise de décisions améliorée.



## *Investir dans le Canada, aujourd'hui et pour demain*

Alors que nous travaillons en vue de parvenir à nos buts, nous sommes conscients de l'importance de la responsabilité budgétaire, et de notre devoir d'utiliser nos ressources à bon escient. À cette fin, les activités du CCA sont régies par quatre grands principes :

- un minimum de 40 % de l'ensemble des fonds sera utilisé pour informer les Canadiens des progrès du Canada dans les résultats d'apprentissage;
- un minimum de 40 % de l'ensemble des fonds sera affecté à la promotion de l'échange des connaissances et de l'information entre les partenaires de l'apprentissage;
- 10 % du total sera réservé au financement d'initiatives stratégiques et des processus d'évaluation formative et sommative;
- un maximum de 10 % du total des fonds sera utilisé à des fins administratives.

Conformément à son cadre d'imputabilité, le CCA doit réaliser en 2006-2007 une évaluation formative de sa conception, de sa mise en œuvre et de la livraison de ses projets au cours des 30 premiers mois.

Une culture d'apprentissage solide, dynamique et créative est essentielle pour renforcer les nombreux avantages qu'offre notre pays. Il s'agit d'une condition fondamentale du maintien de notre qualité de vie élevée, et de la transmission de celle-ci aux générations futures. Une telle culture est indispensable pour nous permettre d'évoluer, d'innover et de rester concurrentiels. Elle enrichira également nos vies, renforcera nos communautés et nous aidera à garantir au Canada un avenir prospère. Et tout commence par le fait très simple de poser une question.

Car lorsqu'il s'agit d'améliorer l'apprentissage chez les Canadiens, poser des questions est la bonne réponse.



Le Conseil canadien sur l'apprentissage est un organisme indépendant à but non lucratif qui a pour mission d'identifier des moyens d'améliorer l'apprentissage et de faire connaître les progrès des Canadiens à tous les stades de l'apprentissage, depuis la petite enfance jusqu'au milieu de travail et au-delà. Le CCA est financé en vertu d'une entente avec Ressources humaines et Développement social Canada.

Pour en apprendre davantage sur le CCA, visitez notre site Web à [www.ccl-cca.ca](http://www.ccl-cca.ca) et tenez-vous au courant de nos activités en vous abonnant à notre bulletin électronique *La voie de l'apprentissage*.



215 – 50 rue O'Connor, Ottawa ON Canada K1P 6L2  
T 613.782.2959 | F 613.782.2956

1805 – 701 rue Georgia Ouest, C.P. 10132, Vancouver BC Canada V7Y 1C6  
T 604.662.3101 | F 604.662.3168

[www.ccl-cca.ca](http://www.ccl-cca.ca)